

Tout d'abord, un grand merci à ceux et celles qui ont hébergé des demandeurs d'asile ou des réfugiés ces derniers mois. Ils ont accepté de les accueillir bien au-delà de la période prévue à l'origine, les transferts étant impossibles à réaliser à cause du confinement. La vie familiale s'en est trouvée durablement perturbée. Un accueil sur deux mois, voire trois dans certains cas, c'est autre chose que de proposer un hébergement de quatre à six semaines.

Par ailleurs, la personne accueillie ne pouvait plus sortir et les activités, notamment les cours de français et autres formations étaient suspendues. Nos familles ont dû garder chez elles ces accueilli(e)s toute la journée et les avoir à leur table à chaque repas partagé. Pas toujours évident pour certaines familles qui ont aussi vu arriver de façon imprévue un ou plusieurs grands enfants préférant vivre le confinement au sein du cocon familial plutôt que dans une chambre d'étudiant ou un studio exigü !

Progressivement, le déconfinement se met en place. Des transferts ont pu avoir lieu depuis le 11 mai. Mais pour les personnes que nous accueillons, la vie est loin d'être revenue comme avant. Les cours de français et les formations ne reprendront pas avant septembre. Les Préfectures, l'OFPPA, la CNDA, etc... ont un énorme retard à rattraper, sans parler des nouvelles procédures d'accueil à mettre en place. Aussi, devant toutes ces difficultés et la demande de nombreuses familles de prendre du recul tant que la pandémie continue à toucher notre pays, nous avons décidé de suspendre provisoirement l'accueil de nouveaux demandeurs d'asile jusqu'en septembre.

Encore merci d'être resté fidèles à nos côtés pendant cette période exceptionnelle et éprouvante. Prenez soin de vous et très bon été à tous et à toutes.

Pour la Coordination de JRS 78, François Blanty et Jean-Yves Henry

SIAE, un sigle pas toujours connu

Le 7 février, Ammar revient désappointé de son entretien chez Pôle Emploi. Il s'attendait à ce qu'on lui indique des pistes pour trouver du travail, mais ça n'a pas été le cas. Peu après, il reçoit les conclusions de cet entretien avec une phrase sibylline: « *Nous avons déterminé que vous alliez réaliser l'action suivante: une insertion par l'activité économique.* »

Ammar ne voit pas concrètement de quoi il s'agit jusqu'au jour où une entreprise à qui il a adressé une candidature spontanée lui répond qu'elle a bien des recrutements en cours mais qu'ils sont réservés aux candidats justifiant d'une attestation « *insertion par l'activité économique (IAE)* » délivrée par Pôle Emploi.

Ammar découvre alors sur internet que les **Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)** sont des associations ou des entreprises, conventionnées par l'État qui cherchent à concilier performance économique et projet social en proposant des contrats à des personnes éloignées de l'emploi. 27 structures de ce type sont présentes dans les Yvelines. Elles interviennent dans différents secteurs : entretien des bâtiments, nettoyage, traitement des déchets ménagers et végétaux, réparation d'électroménager, rénovation d'ordinateurs, aménagement et entretien d'espaces verts, restauration collective, recyclage de textiles, de matelas ou de papiers, traitement des données numériques ... On trouve également des sociétés d'intérim. Les recrutements se font dans le cadre de contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) d'une durée de 4 à 24 mois. Ces sociétés reclassent ensuite leur personnel dans des sociétés "normales" avec un fort taux de réussite (80% à 90% affichés).

Revenons à Ammar. Il envoie sa candidature à une dizaine de ces sociétés. Trois d'entre elles le convoquent pour un entretien et toutes les trois acceptent de le recruter. Ammar choisit Nouvelle Attitude, spécialisée dans la collecte, le tri et le négoce de papier et de carton. Il signe son contrat le 9 mars et commence à travailler le lendemain pour s'arrêter 5 jours plus tard en raison du confinement. Nouvelle Attitude ne l'abandonne pas, bien au contraire ; il est mis en chômage technique avec son salaire complet (smic), la responsable de l'insertion l'appelle toutes les semaines pour prendre de ses nouvelles, l'inscrit dans le groupe WhatsApp des salariés et lui propose une formation d'une demi-journée en visio-conférence... Exceptionnel !

Ammar attend maintenant avec impatience la reprise du travail. Nul doute qu'il va donner à son entreprise le meilleur de lui-même.

Printemps plutôt calme

Confinement oblige, nous avons réduit au minimum les mouvements de migrants et avons renoncé à accueillir de nouveaux demandeurs d'asile pour éviter toute dissémination du Covid au sein des familles d'accueil. Tout risque épidémique n'est cependant pas écarté et nous allons attendre la fin des vacances estivales pour rouvrir nos portes et reprendre l'accueil de nouveaux migrants.

Les seules personnes accueillies ces trois derniers mois l'ont été à la veille des mesures du confinement le 17 mars :

- **Yega**, Tibétain, accompagné par Sabine Dufaut
- **William**, Centrafricain, accompagné par Catherine Lavaux
- **Mouhamadou**, Malien.

Pendant cette période, plusieurs migrants ont quitté le réseau après avoir trouvé un logement. C'est le cas de **Passang, Dawa, Ammar, Adama, Waheedullah, Chemi** et **Sonam**. Nous nous réjouissons de les voir prendre leur envol avec assurance.

Notes de lecture

Nous vous avons parlé au début de l'année d'une bande dessinée de grande qualité sur le parcours périlleux d'un migrant syrien, "**L'odyssée d'Hakim**", de Fabien Toulmé aux Editions Delcourt (lettre JRS 8, février 2020). Les deux premiers tomes, « De la Syrie à la Turquie » et « De la Turquie à la Grèce » sont déjà sortis. Le troisième tome devait sortir début avril. Le confinement a joué les trouble-fête dans le timing et ce dernier tome ne sortira que le 3 juin. Le héros de cette odyssée, Hakim, poursuit son douloureux périple avec son fils jusqu'en France. Une lecture passionnante pour l'été.

Le revoilà !

Si vous ne connaissez pas Tenzin (1), voilà un peu de son histoire, jusqu'à tout récemment. Tenzin vient d'un village du plateau tibétain, à plus de 4 000 m d'altitude, où il était fermier. Ce n'est pas un bavard et il se montre très discret sur sa vie dans son pays natal. Tout ce que l'on sait, c'est que, menacé pour des raisons politiques, il a dû fuir le Tibet il y a quatre ans en y laissant ses trois enfants et sa mère venue l'aider après la mort de sa femme.

Après être passé par Katmandou puis par l'Inde, il est arrivé en France en septembre 2016 et a rejoint la communauté tibétaine de Conflans-Ste-Honorine. Quelques mois plus tard, il a obtenu le statut de réfugié.

Fin décembre 2016, il intègre le réseau JRS Welcome 78 et suit des cours de français, mais cela n'accroche pas vraiment. Sa carte de séjour lui est enfin délivrée début 2018 et en mars, Tenzin retourne retrouver ses compatriotes à Conflans, notre réseau n'ayant plus de raison de continuer à lui procurer un hébergement. Grâce aux services sociaux et à JRS Welcome qui continuent à le suivre, il bénéficie d'un hébergement d'urgence au début de l'hiver puis on lui propose une chambre dans un hôtel. Cependant, les conditions de vie dans ce logement sont telles qu'il refuse d'y aller et nous perdons sa trace.

Quinze mois plus tard, une de ses compatriotes signale à JRS Welcome 78 que Tenzin est mal en point et demande qu'on lui vienne d'urgence en aide, car elle n'a pas les moyens de le secourir.

Coucou, revoilà donc Tenzin, mais dans quel état ! Il marche difficilement, éprouve de la peine à saisir des objets, paraît sans force, au bout du rouleau et sans grande volonté pour s'en sortir.

Plusieurs membres de Welcome vont alors tour à tour s'occuper de lui pour qu'il retrouve ses droits et se fasse soigner. Petit à petit, son état physique s'améliore, mais son mental est bien atteint et il reste très apathique. Si on lui demande ce qu'il fait avec ses amis à Conflans, il répond « nothing ». Il connaît par cœur le quartier des Chantiers à Versailles, mais, là aussi, il y fait « nothing ». Tenzin est démoralisé et semble avoir perdu toute confiance en lui.

Certes, il s'anime lorsqu'on lui demande de faire des petits travaux de jardinage, mais la fatigue le gagne vite. Plusieurs familles qui l'accueillent signalent son appétence, somme toute assez naturelle, pour le jardinage et plus généralement tous les travaux de la terre. Cependant, JRS Welcome 78 ne pouvant, une fois encore, garder Tenzin plus longtemps dans le réseau, l'équipe JRS qui l'accompagne cherche comment lui permettre de mettre à profit son intérêt pour la terre et assurer son avenir dans notre pays.

Comme si tout cela avait été planifié de longue date, une nouvelle famille d'accueil, avec une maison en plein champ, accepte de le prendre chez elle. Aller à Conflans et même Versailles est difficile et long et très vite, Tenzin demande s'il peut aider à faire quelques travaux : scier du bois, déblayer un tas de grosses pierres... Surprise, dans cet environnement rural, il semble ne plus connaître la fatigue.

Et maintenant ?

Tenzin n'est pas beaucoup plus bavard qu'avant et son français reste très chaotique, mais il est beaucoup plus souriant ; tous les espoirs sont permis. En effet, grâce au réseau Welcome, à la Providence, aux connaissances de sa famille d'accueil actuelle et probablement aussi aux encouragements d'une mystérieuse amie, il a désormais un travail rémunéré. Il ne s'agit encore que d'un CDD, mais c'est dans un domaine où l'on manque de bras, le maraîchage, et manifestement Tenzin aime son métier, métier qu'il connaît et où il ne ménage pas sa peine. Il a renoué avec la confiance en soi, gageons qu'elle ne va plus le quitter.

(1) Pour des raisons de confidentialité, son prénom a été changé.

Coup de projecteur sur : Camelot Europe

Le contexte

L'Ile-de-France compterait 4,5 millions de m2 de bureaux inoccupés. Ces locaux vides risquent de se dégrader ou d'être squattés. Par ailleurs, les besoins de logement sont importants. Ce double constat est à l'origine de la loi Elan de 2018 qui autorise des organismes agréés à « **garantir la préservation de locaux vacants par l'installation de résidents temporaires** ». Pour les propriétaires, c'est l'opportunité de réduire les risques et les coûts inhérents à l'immobilier vacant. Pour les résidents temporaires, c'est l'opportunité de vivre en colocation dans des immeubles provisoirement vides à un coût très raisonnable.

Camelot Europe

Camelot Europe (<https://fr.cameloteurope.com>) est spécialisé dans la protection, gestion et occupation temporaire de l'immobilier vacant. Cette entreprise accueille quelque 600 résidents temporaires au sein d'une soixantaine de résidences en France. Les chambres proposées sont meublées ou non meublées et la redevance mensuelle se situe entre 125 € et 210 €. A cela, il convient d'ajouter un dépôt de garantie (400 €) et un forfait de 175 € pour des frais de dossier et un pack sécurité (extincteur ...). Camelot Europe aménage bien sûr des espaces communs : cuisine, douches, toilettes.

Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit de résidences temporaires : le contrat signé avec chaque résident prévoit un séjour maximum de 18 mois et un départ qui peut être imposé à tout moment avec un préavis d'un mois si le propriétaire des locaux doit récupérer son bien, pour l'occuper à nouveau, le vendre ou y faire des travaux.

Premières expériences

Trois de nos amis réfugiés ont récemment quitté les familles d'accueil de JRS 78 pour s'installer dans des chambres gérées par Camelot : Tsering et Ammar à La-Celle-Saint-Cloud et Adama à Bures-Morainvilliers. Ils en sont très contents et cela a été l'occasion de développer de bonnes relations avec Camelot et la personne en charge de ces immeubles, Christopher Mélasse.



Le bénéficiaire d'un partenariat

Olivier Berbudeau, directeur de Camelot, souligne le fait qu'il a pour objectif de loger prioritairement des salariés, étudiants et apprentis. Néanmoins, le partenariat entamé avec JRS 78 est prometteur : ces colocations sont un vecteur de mixité sociale dans un cadre de vie favorisant l'échange et la vie en communauté. Pour les personnes que JRS accueille et accompagne, c'est donc un bon accélérateur d'intégration.

Les premiers contacts ont été établis avec JRS 78 mais Camelot a une implantation nationale et Olivier Berbudeau est intéressé par un partenariat plus large englobant les 41 antennes régionales de JRS France auxquelles il envisage de diffuser régulièrement toutes ses disponibilités d'hébergement. Quant à JRS, son intérêt pour un tel partenariat réside dans ces nouvelles possibilités de logements – temporaires, il est vrai, mais économiques – à l'issue des accueils au sein du réseau JRS Welcome.

Pour les accompagnateurs JRS Welcome 78 : si vous souhaitez une aide pour un premier contact avec Camelot Europe, adressez-vous à Dominique Bergerault (do.bergerault@orange.fr) ou à Régis Menvielle (srmenvielle78@gmail.com). Ils vous transmettront le contrat type d'occupation temporaire de ces logements et le règlement intérieur.

Camelot Europe : 46 rue de l'Échiquier, 75010 Paris - Tél. 01 79 35 66 90

Contact Ile de France : Christopher Mélasse - c.melasse@cameloteurope.com

La Lettre Welcome 78 est éditée par la Coordination de JRS Welcome 78 et envoyée à tous les bénévoles engagés dans le réseau (accueillants, accompagnateurs, relais) ainsi qu'aux partenaires et amis. Les lecteurs, bénévoles du Secours Catholique, peuvent retrouver les anciennes lettres sur le site Isidor du Secours Catholique : <https://isidor.secours-catholique.org/classeur/la-lettre-welcome-78>. Pour tout renseignement, ou si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, envoyez un mail à francois.blantv985@orange.fr